

Faits d'actualité

Jean Dalpé

Volume 41, numéro 1, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103771ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103771ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dalpé, J. (1973). Faits d'actualité. *Assurances*, 41(1), 25–39.
<https://doi.org/10.7202/1103771ar>

Faits d'actualité

par

JEAN DALPÉ

1 — Le syndicat des courtiers et ses problèmes

L'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec passe en ce moment par des moments difficiles. D'une part, gros, moyens et petits courtiers s'entrechoquent pour la défense de ce qu'ils croient être leurs droits différents. Et de l'autre, la corporation se heurte à des interventions extérieures qui peuvent rendre son existence assez précaire. Voyons ces deux mouvements contraires avec un peu plus de détails.

25

Les courtiers un peu importants sont constitués en société commerciale; ce qui a permis à certains d'entre eux d'avoir recours au public pour leur expansion. Ils ont pu ainsi mettre la main sur d'autres bureaux et sur leur personnel, ce qui leur a permis de prendre une importance compatible avec le milieu de notre temps. Il est vrai aussi que cela a rendu possible une intrusion irréversible des entreprises étrangères. Devant cela, certains ont voulu conserver l'aspect professionnel des opérations en précisant:

- a) que la raison sociale de l'entreprise doit mentionner le nom des membres de l'Association des courtiers qui en font partie;
- b) que les actions de la société doivent appartenir à des courtiers en exercice, donc des membres en règle de l'Association, jusqu'à concurrence de 51 puis de 75, sinon de 100%.

Il y a là un souci professionnel valable, mais poussé à l'extrême, puisqu'en agissant ainsi on menace d'empêcher le

courtier moyen de faire face à la concurrence de la maison étrangère ou du très important cabinet existant, en lui rendant presque impossible l'accès aux sources de financement en dehors de l'Association. De cette manière, on favorise des entreprises soutenues par des actionnaires étrangers au syndicat même, et à qui on permet de bénéficier de droits acquis que les autres ne peuvent invoquer.

26

Quant aux difficultés extérieures, on retrouve une vieille querelle avec les assureurs, qui n'aiment pas trop les courtiers et leur indépendance de manœuvre, et avec les fonctionnaires qui ont accepté à leur corps défendant des privilèges corporatifs remontant à plusieurs années.

La querelle a atteint un point sinon culminant, du moins assez avancé.

Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas arbitrer le débat ici. Nous nous en tenons à dire, à ce stade du conflit: attention que, d'une part, on n'aille pas jusqu'à la division interne à un moment aussi dangereux. Et que, de l'autre, on ne touche pas à un organisme qui rend les plus grands services dans le milieu des assurances. Gardons-nous bien de gêner dans son fonctionnement normal un organisme qui a remplacé la pagaille par un état de chose ordonné et méthodique, qui a des règles professionnelles, qui les applique et qui réussit à donner au courtage d'assurance une compétence et une dignité qu'il n'aurait pas autrement.

II — Pour la création d'un vocabulaire technique uniforme

Dans une autre chronique, on signale l'effort de vocabulaire que l'on constate aussi bien dans notre pays qu'ailleurs dans le monde occidental. De partout, en effet, viennent des initiatives nouvelles dans le domaine de la traduction. Du service de linguistique des Chemins de Fer Nationaux,¹ de

¹ Le bulletin n° 37, intitulé: Méthode du chemin critique, par exemple.

la Société Radio-Canada, de certaines sociétés d'assurance (Sun Life, London Life, etc), par exemple. Ainsi, depuis plusieurs années, on publie périodiquement des lexiques techniques destinés à mettre à la disposition des gens de bonne volonté des termes dont ils ont besoin pour exprimer leur pensée correctement, en français ou en anglais. Tout cela est bien. Il resterait à uniformiser les travaux et à leur donner un caractère officiel si l'on veut que les services rendus soient valables.¹

De France, voici deux autres exemples: un lexique d'assurance et de réassurance, dont les auteurs sont Messieurs Jacques Lesobre et Henri Sommer², et l'intervention du gouvernement français dans le domaine de la terminologie scientifique.

Le lexique a ceci de particulier qu'il étudie non seulement les termes anglais, mais américains et français avec, dans chaque cas, le sens et l'indication qu'il s'agit d'un mot utilisé en Europe ou en Amérique du Nord. Cela est très important si l'on veut comprendre les termes employés et leur donner une valeur d'utilisation.

L'autre initiative, celle du gouvernement français, impose l'usage de certains termes scientifiques ou technologiques à ses services, aux universités et aux écoles. C'est le *Journal Officiel* qui annonce la chose et qui mentionne la liste des expressions arrêtées avec la collaboration de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française. Un collaborateur du *Financial Times* de Londres en rit et écrit: « Ever sensitive about its national independence and cultural individuality, France to-day reinforced its nuclear arsenal with a linguistic deterrent, which, as usual is aimed mainly at « les Anglo-

¹ Dans l'énumération des initiatives récentes, il ne faudrait pas oublier le remarquable dictionnaire des termes en usage dans les relations professionnelles, que M. l'abbé Gérard Dion vient de publier.

² Chez Berger-Levrault, Paris.

Saxons ». Voilà une bien curieuse réaction à un phénomène linguistique tout à fait normal. Elle n'est pas dirigée contre les Anglo-Saxons (Anglais, Américains, Sud-africains, Néo-zélandais ou Canadiens), mais simplement contre l'envahissement d'un vocabulaire étranger dans le domaine linguistique qui, si on n'y veille, abâtardira graduellement la langue. C'est le même phénomène que l'on constate au Canada et contre lequel l'initiative privée, le gouvernement du Québec et aussi celui d'Ottawa luttent avec des vocabulaires techniques. La seule différence c'est que le gouvernement français rend l'usage de ses termes obligatoires dans les services officiels, les universités et les écoles; tandis que l'autorité au Canada procède par la persuasion, en se contentant de mettre des glossaires à la disposition du public. Personnellement, nous pensons que l'attitude du gouvernement français est la meilleure. Il ne force pas les gens à employer les mots qu'il présente comme des équivalents, mais il en impose l'usage aux fonctionnaires qui relèvent de lui. Ainsi, graduellement, dans le public on sera induit à adopter les mêmes termes et à parler la même langue épurée. Nous avons suggéré une attitude identique en marge du lancement du *Vocabulaire correctif des assurances* de Monsieur Béguin, par l'Office de la linguistique. Nous revenons sur le sujet. Au Canada, le monde des assurances n'emploiera que sporadiquement les termes déterminés par les services de l'État, si ceux-ci n'en font pas usage régulièrement. Pour obtenir cela il faudrait que l'Office de la linguistique et le ministère des Institutions financières acceptent de se concerter, de travailler ensemble et d'adopter un vocabulaire officiel.

À titre d'exemple, voici les termes que l'on vient de reconnaître en France pour l'audio-visuel et l'énergie nucléaire:

AUDIOVISUEL

Liste N° 1

- Câbliste** (n. m.): cableman.
Cadreur (n. m.): cameraman.
Coupure (point de) (n. f.): cut off.
Épreuves (de tournage) (n. f.): rush(es).
Groupiste (n. m.): groupman.
Industrie du spectacle (n. f.): show business.
Ingénierie (n. m.): engineering.
Palmarès (n. m.): hit-parade.
Plan rapproché (n. m.): plan serré et gros plan (n. m.): close up.
Point (faire le) (n. m.): round up.
Prise tourne-disque (n. f.): prise pick-up ou P.U.
Publipostage (n. m.): mailing.
Sec; serré: cut.

29

Liste N° 2

- Animateur** (n. m.): disk-jockey.
Bande-vidéo (n. f.): video-tape.
Bureau (à l'étranger) (n. m.): bureau (ou salle) des dépêches (n. m.)
 (journalisme): desk.
Distribution (n. f.): dispatching.
Distribution (artistique) (n. f.): casting.
Enregistrement fractionné ou fractionné (n. m.): rerecording, multiplay-
 back, multiplay, duoplay.
Évanouissement (n. m.): fading.
Exclusivité (n. f.): scoop.
Fiche (de tournage) (n. f.): dopesheet.
Fondu (n. m.): fading, snunt.
Franc-jeu (n. m.): fair-play.
Groupe (n. m.): pool.
Message (publicitaire) (n. m.): spot.
Perchiste (n. m.): perchman.
Plan d'archives (n. m.): stock-shot.
Plan des supports (n. m.): media-planning.
Plan-paquet (n. m.): pack-shot.
Postenquête (n. f.): post-testing.
Poule (n. f.): pool.¹

¹ On sursaute parfois.

- Préenquête (n. f.): pretesting.
 Présonorisation (n. f.), postsonorisation (n. f.): palyback.
 Programme (n. m.): planning.
 Récepteur de poche (n. m.): pocket-radio.
 Reporteur d'images (n. m.): reporter-cameraman.
 Retour (en) arrière (n. m.): flash-back.
 Scripte (n. m. ou f.): script.
 (Spectacle) Solo (n. m.): one man show.
 Surjeu (n. m.): play-back.¹
- 30** Téléscrip-teur (n. m.) et téléimprimeur (n. m.): creed, teletype, tele-printer, printing.
 Texte (n. m.): script.
 Varia (s) (n. m.): features.
 (Voix) Dans le champ (n. f.): voix in.
 (Voix) Hors champ (n. f.): voix off.

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Liste N° 1

- Arrêt d'urgence (n. m.): emergency shutdown ou scram.
 Autoprotection (dans une matière) (n. f.): self-shielding.
 Barre de commande (n. f.): control rod. (Terme déconseillé: barre de contrôle.)
 Barre de pilotage (n. f.) regulating rod.
 Blindage (n. m.): shield.
 Bouclier (n. m.): shield.
 Bouclier biologique (n. m.): biological shield.
 Bouclier thermique (n. m.): thermal shield.
 Chaussette (n. f.): thimble.
 Chouquage (n. m.): chugging.
 Clairance (n. f.): clearance.
 Combustion (nucléaire) (n. f.): (nuclear) burn up.
 Combustion massique (n. f.): (specific) burn up.
 Commande (d'un réacteur) (n. f.): (reactor) control.
 Conduite (d'un réacteur) (n. f.): (reactor) control.
 Confinement (pour un réacteur) (n. m.): containment.
 Confinement (pour un plasma) (n. m.): containment.
 Contrôle (d'un réacteur) (n. m.): (reactor) control.

Couche de demi-atténuation (n. f.) (abréviation: C.D.A.): half value layer ou half value thickness (abréviation: H.V.L. ou H.V.T.).

Criticité (n. f.) criticality. (Terme à proscrire: criticativité.)

Diffusion (n. f.): scattering.

Écran (n. m.): shield.

Électronothérapie (n. f.) electron therapy. (Ne pas confondre avec électrothérapie, qui est un traitement par l'électricité.)

Empilement (dans un appareil de comptage) (n. m.): pile-up.

Enceinte de confinement (n. f.): containment.

Facteur antitrappe (n. m.): resonance escape probability.

Furet (n. m.): rabbit.

À notre avis, il ne faut pas en rire comme l'a fait le rédacteur du *Financial Times*, mais essayer de comprendre une réaction tout à fait normale. Voici le dernier paragraphe de l'article de Robert Mauthner:

« The whole operation is clearly another example of the lack of French « fair play » — sorry, « france-jeu » in the list of recommendations. Before we know where we are, the « stripteaseuses » at the Crazy Horse Saloon in Paris will become « les taquineuses déshabillées du Cheval Fou » and the *Financial Times* will have to change its title in France to « Les temps des Finances ».

Avec quelque humour mais sans le vouloir, le journaliste du *Financial Times* nous apporte un argument très fort puisque c'est pour éviter que l'on arrive à écrire ainsi que l'État français est intervenu avec l'aide des deux grands organismes intéressés: l'Académie des Sciences et l'Académie Française.



De notre côté, nous faisons paraître dans notre revue le *Glossary of Reinsurance* de la Reinsurance Association of America, tout en indiquant certaines mises au point faites par un de nos collaborateurs, Monsieur Eric A. Pearce. Ce qui ressort de ses remarques, c'est que si on reproche parfois

à un lexique venu d'Europe de ne pas suffisamment tenir compte de la technique américaine, le contraire est également vrai. On ne peut ignorer le marché européen et ses usages, pas plus que les réassureurs d'Europe peuvent écarter le vocabulaire technique nord-américain. Vouloir s'en tenir, par exemple, au sens que l'on donne en Angleterre au mot *Underwriters* est aussi incomplet que de limiter le terme à l'usage qu'on en fait chez nos voisins.

32

Pour terminer, citons un dernier ouvrage, écrit dans le même sens par l'Association Internationale des sociétés d'assurance mutuelle.¹ Il s'agit d'un lexique d'assurances consacré au groupe mutuel en Belgique, au Danemark, en Angleterre, en Italie, au Luxembourg, en Autriche, en Allemagne, en Hollande et en Espagne. Voilà un des exemples les plus intéressants de collaboration internationale.

III — Le commerce avec l'Europe de l'Est

Le ministère du Commerce publie chaque mois une revue consacrée au commerce extérieur¹ à laquelle collaborent les attachés commerciaux du Canada en poste à l'étranger. Le numéro de décembre est consacré à l'Europe de l'Est. Pendant longtemps, les pays derrière le Rideau de Fer ont été tabous, par décision de nos voisins du Sud, arc-boutés dans leur opposition farouche au communisme. Il y eut le Mac-Carthyisme, qui exigeait le serment d'office et la chasse aux sorcières. Il est vrai que certains cas étaient bien troublants, les Russes ne se gênant pas pour acheter les bonnes volontés aux prix de l'or ou du chantage. Sur le point d'être dénoncés, de hauts fonctionnaires ont fui derrière le Rideau de Fer avant d'être appréhendés. Il en est résulté des exemples bien gênants pour notre société démocratique. Rapidement, on se trouva ainsi devant des Américains pesant de tout le poids

¹ Commerce-Canada.

de leur influence pour nous empêcher, nous Canadiens, de traiter avec les méchants Russes descendus de leur piédestal de *Glorious Allies*. Il y eut aussi l'intervention directe auprès des grandes compagnies multinationales pour leur défendre d'exporter vers les pays derrière le Rideau de Fer ou de Bambou. Malgré cela, nous vendîmes du blé de l'Ouest, sous Diefenbaker décidé à suivre les Anglais dans leur désir de laisser une porte ouverte vers la Chine par Hong Kong. Puis, les Américains vendirent du blé eux-mêmes à Moscou et à Pékin. Dans l'intervalle, il y avait eu la guerre au Vietnam — cette terrible saignée d'hommes et d'argent, avec une hécatombe de civils qui recevaient du ciel non les bénédictions U.S., mais les projectiles de leurs bombardiers géants. Puis, il y eut Nixon et Kissinger, qui négocièrent la paix en Orient et recherchèrent le moyen de rebâtir ce qu'on avait détruit en ne laissant pas aux seuls Japonais le soin de tout refaire. Burckart a eu un article cynique, mais amusant à ce sujet dans un numéro récent de *l'Express*. Quelle farce, qui serait sinistre, si elle n'était terrible.

33

Et maintenant voilà que nous allons traiter ouvertement avec Pékin et Moscou, comme le conseillent nos attachés commerciaux en nous indiquant la manière de procéder. C'est le sens et l'indication de *Commerce-Canada*, dans son numéro de décembre 1972. Certains de nos amis de Paris, pour leur part, n'avaient pas attendu qu'on leur donne le feu vert pour procéder ainsi. Il y a dix ans au moins, ils ont dit aux Russes et à leurs satellites: nous ne pensons pas de même au double point de vue religieux et social. Nous avons des besoins communs. Pourquoi ne pas les traiter en commun? Et c'est ainsi que sans attendre l'autorisation de Washington, ils ont fait des affaires de réassurance avec les méchants Russes, les un peu moins méchants Yougoslaves et les non moins méchants Bulgares. Et ma foi avec quelque profit!

IV — Investissement et main-d'oeuvre

34

Monsieur Robert Bourassa avait promis cent mille emplois. Nous ne voulons pas discuter ici s'il a eu raison ou tort. Nous tenons à signaler simplement combien il est difficile de tenir parole quand on sait ce qu'est l'industrie moderne. Veut-on un exemple récent: celui de Canadian Industries Limited? La société dépensera trente millions à Bécancour pour installer une usine de chlore et de soude caustique. Très bien, mais combien de personnes emploiera-t-on une fois l'usine en marche? Cent, pas une de moins et pas une de plus. Voilà le drame de l'industrie moderne. Elle est à tel point mécanisée que l'ouvrier devient presque secondaire. Ceux qui y travaillent sont bien rémunérés, mais ils sont peu nombreux compte tenu des capitaux employés. C'est la réponse non pas d'un capitalisme qui se défend contre la pression syndicaliste, mais de la technologie qui, dans notre société de concurrence, cherche le plus bas prix de revient, évitant les exigences croissantes de la main-d'œuvre, à chaque renouvellement du contrat collectif. À tel point que ce qui est valable pour l'économie d'un pays, ce n'est pas tant les capitaux investis dans l'entreprise que le nombre d'emplois créés. Le problème est d'autant plus grave qu'avec l'immigration on le complique comme à dessein. L'urgence économique disparaît devant une politique d'accueil aussi illogique économiquement que valable politiquement, puisqu'elle sert à neutraliser ces francophones bien brouillons, mais de moins en moins à craindre avec leur attitude nouvelle devant la procréation, surtout si on s'arrange pour les noyer petit à petit dans une population nouvelle qui n'est pas prête à accepter les vieilles querelles locales.

V — Le dollar U.S.

Les États-Unis cherchent un point d'équilibre pour leur dollar. Il y a trois semaines, ils le dévaluaient de dix pour cent

pour leur rendre plus facile la lutte dans les marchés étrangers ; ce qui allait permettre de remettre en équilibre la balance commerciale de la Nation. Avertis ou escomptant ce qui venait, les spéculateurs ont jeté leurs dollars américains en masse sur les marchés étrangers, afin de bénéficier de la différence entre le dollar américain et les monnaies locales, une fois atteint le point de crise. Tout semblait rentrer dans l'ordre quand soudain il y eut une nouvelle migration vers l'Allemagne fédérale. Celle-ci dut acheter les milliards de dollars jetés en paquet dans un marché qui prenait peur à nouveau. Résultat, le marché monétaire est fermé dans toute la Communauté européenne depuis une semaine. Comme de l'extérieur paraît stable en face de cela l'économie des pays derrière le Rideau de Fer ou de Bambou, où personne ne peut bouger s'il n'y est autorisé et où la spéculation se limite au niveau de l'individu à l'intérieur du pays — et encore — sans atteindre les échanges avec l'extérieur.

35

VI — *The Manitoba Manifesto*¹

Depuis quelques années, la plupart des grands mouvements d'opinion nous sont venus de l'Ouest du Canada. Pendant longtemps, l'Ontario nous a habitués à des volte-face qui exprimaient la poussée d'un socialisme triomphant. Puis, les forces conservatrices ont repris leur rôle antérieur, avec quelques passades du parti libéral ; chacun subissant à son tour les influences socialisantes filtrées ou canalisées, mais empruntées dans l'ensemble au programme N.P.D. Le peuple ne voulait plus élire leurs tenants, mais ils tenaient à ce que leurs idées soient appliquées. Et c'est pourquoi les dirigeants du parti libéral ou conservateur en tinrent compte périodiquement. C'est ainsi que si les partis traditionnels ont gardé leur nom, celui-ci ne veut plus dire grand-chose d'autre que

¹ Le Manifeste du parti socialiste au Manitoba, dont la première manifestation publique est la nationalisation de l'assurance.

d'indiquer des tendances ; ils ont évolué graduellement au point de devenir eux-mêmes des groupes socialisants. Ils n'ont gardé de leur orientation originelle qu'une étiquette. Plus à l'ouest, on a évolué aussi, mais en l'admettant plus volontiers depuis dix ans. En Colombie-Britannique, après le Manitoba, la mutation est très nette. La première province va prochainement avoir l'assurance automobile d'État, par exemple. Quant au Manitoba, il s'est rangé carrément du côté du socialisme agissant, au moment des dernières élections. Un document récent, le *Manitoba Manifesto* nous permet de voir l'orientation de l'économie et de la politique dans la province. En voici l'entrée en matière qui indique vers quoi on tendra dans les années '70, comme l'écrit son auteur, qui nous paraît bien être certain théoricien, celte d'esprit, qui, après avoir joué un rôle dans l'enseignement supérieur, s'est orienté vers la révolution tranquille dans le Québec. Avec d'autres, il a joué un bien curieux rôle de démolisseur puis de bâtisseur d'une société nouvelle, mais sans aller jusqu'à appliquer complètement les mesures préconisées. Dans l'intervalle, en effet, il avait changé de sphère en devenant ministre à Ottawa, puis en quittant la majorité avec éclat. Car s'il est fort intelligent, il est aussi verbeux et instable.

Voici ce qu'on lit dans le Manifeste du Manitoba :

« This Government (celui du Manitoba) favors a mixed economy involving private, public and co-operative enterprise mechanisms. Control of industry has been increasingly concentrated into the hands of a few major, multi-functional and multi-national corporations; while centralization of economic activity has inhibited both local development and citizen participation. There has also been a trend toward exploitation of non-renewable resources, the principal base on which development of provincial potential relies.

The private sector is not sufficiently responsive to the wider social needs of the consumer, and use of resources has been determined by profit considerations, rather than attainment of maximum social benefit.

Traditionally, therefore, the public sector has provided many of those goods and services, such as education and health care, which have benefits and/or costs that are not, and cannot be captured in a single market price. In addition, the existence of imperfection in the operations of the market mechanism provides the public sector with a logical rationale, to complement its social democratic responsibility, to regulate and/or actively participate in (physical) production processes.

37

This chapter suggests alternative forms of public (and co-operative) activity for the effective undertaking of those activities necessary to achieve the goals set out in *Guidelines for the Seventies*. »

C'est-à-dire les directives qui orienteront le parti et la province d'ici 1980. D'une part on veut lutter contre la grande entreprise envahissante multinationale ou locale et de l'autre on cherche à collaborer avec les sociétés coopératives pour l'orientation de l'économie et l'établissement de ses structures.

Il faut connaître ce document officieux d'un gouvernement qui vient d'en remplacer un autre et qui tente de s'affirmer par des mesures radicales. Il sera intéressant de voir jusqu'où il ira et quels résultats il obtiendra. Ses expériences dans l'assurance automobile sont une première manifestation des engagements que le parti a pris envers l'électorat.

VII — Deux drames : Une constatation

Dans une école de Paris, le feu est mis par un garçon de quatorze ans : un faible qui veut montrer à ses camarades qu'il est un dur. Il jette deux bouteilles d'alcool dans un panier à papiers. En vingt minutes, l'école est détruite et dans les décombres, il y a une vingtaine de ses condisciples. La France entière est secouée par cet événement aussi pénible que soudain. On se demande d'abord comment il se fait qu'un

adolescent, par ailleurs normal, semble-t-il, ait fait une chose pareille. On risque l'explication qu'il peut ainsi se faire valoir auprès de ses camarades et leur montrer que, lui dont on moque la faiblesse, peut aussi être un fort. Mais pour en arriver là, que s'est-il passé au juste ? Il semble que ce soit la réaction d'un enfant laissé seul par des parents qui travaillent à l'extérieur et ne peuvent le surveiller ou lui donner l'appui moral dont il aurait grand besoin parce que physiquement il est petit, isolé et qu'il vient de doubler sa classe. On ne sait, mais on doit admettre le fait devant ses aveux.

L'autre constatation est d'un tout autre ordre. Comment se fait-il qu'une école moderne puisse brûler et s'écrouler aussi vite en ensevelissant un groupe d'élèves dans les décombres ? L'armature était en acier non protégé et les matériaux très combustibles. Même si cela n'explique pas tout, le fait d'insécurité demeure. On ne devrait pas construire ainsi puisqu'on expose des enfants à un désastre. Ou si on le fait, on devrait protéger les lieux avec des extincteurs automatiques. Réflexe d'assureur ? Non, simple précaution élémentaire devant un risque aussi grand.



Le second drame s'est produit dans un faubourg de Washington aux États-Unis. Une énorme grue s'écroule et, d'étage en étage, elle coupe l'immeuble en deux, entraînant dans la chute les hommes qui y travaillent. Bilan : six morts et dix-neuf ouvriers ensevelis dans les décombres.

Dans ces deux tragédies, on voit comme, malgré tous les progrès qu'on croit avoir accomplis avec les matériaux et les procédés actuels, on reste exposé aux risques les plus inattendus. Dans les deux cas parce qu'on ne prend pas les précautions voulues, on expose la vie humaine, on prépare des hécatombes qu'on déplore après coup. Pour les éviter,

il aurait fallu que l'on songe avant le sinistre à la sécurité des lieux, à la prévention des accidents, élément primordial auquel on doit attacher de plus en plus d'importance. L'assurance indemnise, mais cela est loin d'être suffisant. Une fois de plus, on peut le noter, mais trop tard. On ne peut que déplorer la négligence, ce qui est une bien mince consolation devant ces désastres qu'il aurait été possible d'éviter en prenant les précautions nécessaires. Si l'on s'habitue à l'idée du risque dans certains milieux, il ne faudrait pas exposer les autres avec un cynisme qui parfois est criminel, sinon d'intention du moins de fait.

**MATHEMATICAL METHODS IN RISK THEORY, by Hans Bühlmann
Springer-Verlag - New York - Heidelberg - Berlin 1970**

Les mathématiques actuarielles ont évolué depuis la table de mortalité présentée à la fin du XVII^e siècle par E. Halley. Celui-ci apportait les éléments d'un calcul qui s'est précisé graduellement, au fur et à mesure que les assureurs possédaient des chiffres plus élaborés et que les actuaires en précisaient l'utilisation. L'auteur de *Mathematical Methods in Risk Theory* ne cherche pas à indiquer une bibliographie des progrès réalisés, mais à dire où on en est arrivé avec l'évolution des méthodes. Il exprime sa pensée ainsi: « The present book is intentionally not oriented bibliographically. It attempts to create a synthesis out of a selection made by the author of modern scientific publications in the field of actuarial mathematics, with the goal of presenting a unified system of thought. »

Nous signalons son livre à ceux qui désirent savoir où l'on en est: ce qui est une manière comme une autre de se recycler à une époque où, tout allant très vite, il est bon de savoir où l'on en est et où l'on s'en va.